

Syndicat des Hospitaliers de Dieppe

Poste 7594. cgt@ch-dieppe.fr

Pour vos revendications. Indépendant de la Direction.

Est-ce qu'il va enfin être répondu aux revendications des hospitaliers ?

Depuis 8 mois nous avons eu droit à tout :

- ► Les mensonges et la désinvolture Ministérielle chaque jour dans les grands médias (du genre : Vous n'aurez pas de masque, ça ne sert à rien...)
- ► Les sacs poubelle en guise de tenue jetable.
- ► Une prime Covid différenciée et inégalitaire visant à nous diviser.
- ▶ Le Covid est reconnu comme maladie professionnelle... Uniquement si vous avez été sous oxygénothérapie!

Mais les problèmes demeurent :

Effectifs:

Partout en France il y a un manque de lits, et de lits de réanimation avec les équipements et le personnel.

Nous manquons de postes, que ce soit au Château ou à l'Hôpital. Le recours énorme aux heures sup déréglemente les horaires et crée des précédents comme enchaîner un matin et un soir, ou un soir et une nuit...

La Direction nous répond que, comme partout en France, il est difficile de trouver des personnels qualifiés à recruter. Nous répondons que **pour être attractif l'Hôpital doit stagiariser les contractuels**: Au CH Dieppe, il y a **plus de 300 précaires** qui attendent une mise en stage 3 ans et plus.

Salaires : Pourquoi les collègues du SSIAD et du CSAPA ne toucheraient pas les 183€

Les collègues du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) et du CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) se sentent trahis!

Nous avons, par la mobilisation, arraché une augmentation de 183€ net, mais le Ministre Véran décide que les hospitaliers du médico-social n'auront pas droit au Complément de Traitement Indiciaire de 183€.

Il n'y aurait donc plus l'égalité de traitement dans la Fonction Publique Hospitalière mais un salaire en fonction de son service d'affectation !!!

Nous sommes TOUTES et TOUS Concernées !!

Qui sera volontaire pour aller travailler au SSIAD et au CSAPA en perdant 183€ de salaire ? Impossible de baisser le salaire nous dira-t-on !! Pas si sûr : le Complément de Traitement indiciaire n'est pas intégré au salaire brut, ce sera une ligne de plus, comme une prime ...

Nous appelons à rejoindre les collègues du SSIAD et du CSAPA en grève jeudi 8 octobre

- ▶ 183€ pour tous. Mêmes droits pour toute la Fonction publique hospitalière.
- ➤ Augmentation des effectifs. Arrêt de toute fermeture de lits.
- ► Mise en stage de nos collègues contractuels.

Rendez-vous 14h30 à l'entrée de Trividic.